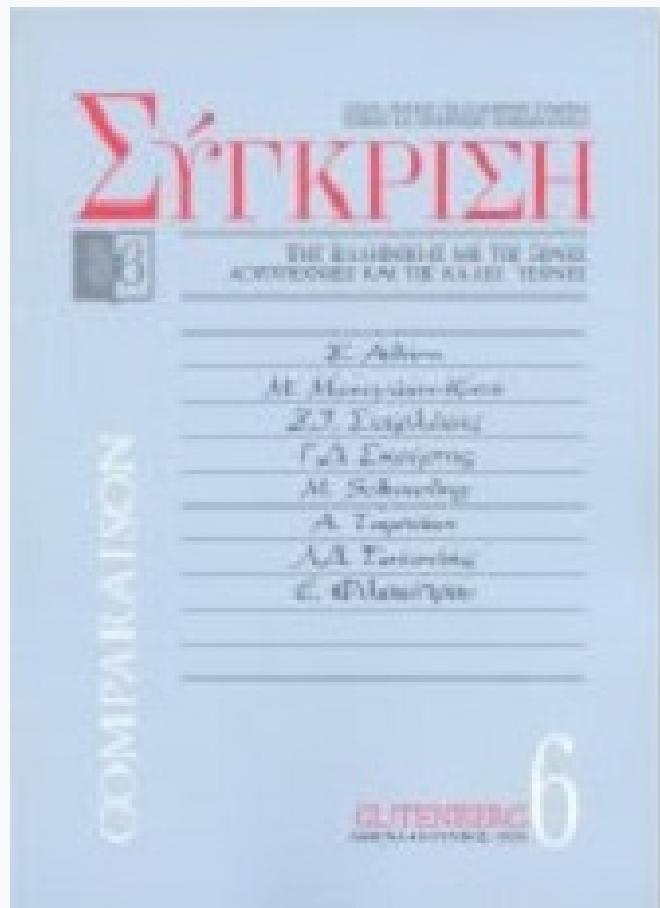


Σύγκριση/Comparaison/Comparison

Τόμ. 6 (1995)



Οι Δημοκρατικές Γιορτές της Γαλλικής Επανάστασης και η Ελληνική Αρχαιότητα

Maria Menegaki Kintis

doi: [10.12681/comparison.10725](https://doi.org/10.12681/comparison.10725)

Copyright © 2016, Maria Menegaki Kintis



Άδεια χρήσης [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

Βιβλιογραφική αναφορά:

Menegaki Kintis, M. (2017). Οι Δημοκρατικές Γιορτές της Γαλλικής Επανάστασης και η Ελληνική Αρχαιότητα. *Σύγκριση/Comparaison/Comparison*, 6, 99–109. <https://doi.org/10.12681/comparison.10725>

*Les fêtes républicaines
de la Révolution française
et l'antiquité grecque*

I.

VEC L'AVÈNEMENT DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LE 22 septembre 1792, étaient créés dans la France révolutionnaire les conditions favorables pour un culte nouveau inspiré de l'antiquité grecque. La datation de l'ère chrétienne fut suspendue par la Convention, et l'on se mit à dater de l'an premier de la République. Au calendrier grégorien fut substitué le calendrier républicain et les mois furent divisés en décades selon le modèle de l'antiquité; conséquemment le repos décadaire remplaça le repos hebdomadaire. Le mouvement de déchristianisation commencé dès 1789 se poursuivit sur un rythme accéléré: on changea les noms des mois, des rues, des communes; on se "débaptisa" en rejetant les prénoms chrétiens pour des noms antiques.

Le culte républicain conforme au nouveau régime devait être une "religion civile", telle que Rousseau l'avait conçue et exposée dans *Du Contrat Social*, fusionnant le principe de la divinité et de l'immortalité de l'âme avec celui de "la sainteté du contrat social et des lois".

L'idée rousseauïste, avancée dès les débuts de la Révolution,¹ fut réalisée par la Convention, lorsque, le 18 floréal an II de la République (7 mai 1794), celle-ci décrêta le culte de l'Être Suprême, qui devait remplacer tous les dogmes jusqu'alors pratiqués en France. Le décret du 18 floréal stipulait:

Art. premier. - Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme.

Art. 2. - Il reconnaît que le culte de l'Être Suprême est la pratique des devoirs de l'homme [...].

Art. 4. - Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être [...].²

Pour la célébration du nouveau culte furent instituées quatre fêtes nationales, commémoratives des grandes événements de la Révolution, et trente-six fêtes morales pour toute d'année, une par décade. Ces dernières étaient dédiées aux diverses activités productrices, comme par exemple l'agriculture; aux divers moments de la vie de l'homme: jeunesse, vieillesse etc.; aux valeurs civiques: République, souveraineté populaire. Le couronnement de toutes était la Fête de l'Être Suprême.³

Il est évident qu'au moyen de ces fêtes la bourgeoisie révolutionnaire souhaitait transmettre au peuple français les valeurs et les principes de la nouvelle société élaborés par la philosophie des Lumières.

II.

Les fêtes républicaines, injustement appelées "romaines" par certains historiens contemporains,⁴ ont puisé leur modèle aux solennités publiques d'Athènes et de Sparte et aux fêtes panhelléniques. Tous les discours aux assemblées révolutionnaires au sujet des fêtes se réfèrent à l'antiquité grecque et demandent d'en suivre fidèlement l'exemple.⁵ En réalité, les festivités de la Grèce antique, tant par leur aspect que par leur contenu, répondraient merveilleusement aux aspirations des forces révolutionnaires.

La morale du siècle des Lumières, découlant de celle de l'antiquité, consistait, comme nous le savons, dans l'élaboration d'une nouvelle conception de la vie individuelle et collective: 1°. elle visait à émanciper l'individu de l'oppression que le christianisme exerçait sur sa nature par "une série d'erreurs et de superstitions", et en réhabilitant son corps et ses instincts, à le reconduire à la pureté et à la vertu premières; 2°. elle souhaitait former des citoyens libres et responsables à la place des sujets nourris par l'Église catholique dans un esprit de résignation et de passivité; 3°. elle ambitionnait de forger l'unité nationale, voire la solidarité universelle, entravée par les déchirements dus en grande partie à la diversité et à l'hostilité des dognes religieux.

Or, il est connu que la fête publique constituait en Grèce un événement religieux, socio-politique et culturel tout à la fois. Ses manifestations diverses et variées avaient pour objet l'adoration de la divinité et l'élévation de l'homme, en tant qu'individu et membre de la cité.⁶ Rousseau, avec bien plus d'ardeur que Diderot, avait prôné ces grands rassemblements où le peuple était adorateur et objet d'adoration.⁷ Il relevait la valeur psychologique et sociale de ces gernes de réjouissances populaires, et pro-

posait pour les peuples modernes des spectacles analogues que lui avaient sûrement inspirés ses lectures de Plutarque.

Un des premiers éléments que les fêtes révolutionnaires ont emprunté à l'antiquité fut le déroulement des cérémonies en plein air, en dehors du temple — celui-ci étant uniquement destiné à la divinité.

Le paganisme hellénique était étroitement lié à la nature car les dieux représentaient diverses activités agricoles. De même, les festivités révolutionnaires furent-elles de vastes affluences populaires dans les villes et dans les campagnes, dont Michelet, tout comme Rousseau, souligne la valeur nationale, psychologique et sociale:

Je ne crois pas qu'à aucune époque le cœur de l'homme ait été plus large, plus vaste [...]. Les ennemis se réconcilient, les sectes fraternisent, les croyants, les philosophes, les protestants, les catholiques [...]. Plus d'église artificielle, mais l'universelle église. Un seul dôme des Vosges aux Cévennes, et des Pyrénées aux Alpes. Plus de symbole convenu. Tout nature, tout esprit, tout vérité. L'homme, qui dans nos vieilles églises ne se voit point face à face, se vit pour la première fois. Et ce peuple, et cette terre, il trouva un nom: Patrie.⁸

La fête de l'Être Suprême, “fête révolutionnaire exemplaire”, selon M. Ozouf, fut célébrée dans toutes les campagnes françaises, en prairial an II, comme une fête de la nature et de la fécondité.⁹

Une autre caractéristique des cérémonies publiques de l'Hellade était leur prise en charge par la cité et l'inexistence de clergé en tant que corps intitulé. L'abbé Barthélémy notait, dans le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, que le culte était célébré sous la présidence des magistrats aidés par les prêtres, lesquels ne formaient point un groupe distinct des autres citoyens. Dans toutes ses descriptions des fêtes, on voit les “Archontes” à la tête des processions.¹⁰ En France, c'étaient également les autorités civiles qui furent chargées de l'organisation du nouveau culte, et Robespierre, élu président de la Convention, présida de plein droit à la fête de l'Être Suprême du 20 prairial an II.

La préséance des autorités civiles aux solennités publiques de l'antiquité s'explique du but que celles-ci s'assignaient, qui sera également celui des fêtes révolutionnaires, à savoir lier le culte divin au culte de la patrie. C'était l'intention de renforcer le lien social et l'unité nationale qui déterminait le caractère de ces fêtes. Leurs manifestations, très diverses, avaient, comme il a été mentionné ci-dessus, outre le rituel religieux, une dimension socio-politique et culturelle. L'abbé Barthélémy notait à propos des fêtes athéniennes:

Plus de 80 jours enlevés à l'industrie et aux travaux de campagne, sont remplis par des spectacles qui attachent le peuple à la religion ainsi qu'au gouvernement: fêtes gymniques au stade, fêtes scéniques au théâtre, course, lutte et d'autres exercices de gymnase, chant et danse.¹¹

Ces éléments se retrouvent dans toutes les solennités de la Grèce antique, soit au niveau local soit au niveau panhellénique. Il suffit de citer deux exemples de fêtes, bien connues, qui ont, sans aucun doute, servi de modèle aux organisateurs des festivités révolutionnaires: les Panathénées et les Jeux Olympiques.

Nous savons que Pisistrate, tyran d'Athènes et législateur, en vue d'intégrer le culte divin dans celui de la cité, transforma les Athénées, fête de la déesse Athéna, protectrice de la ville, en Panathénées, invita à y participer les habitants des régions environnantes de l'Attique, et enrichit les cérémonies religieuses par d'autres manifestations culturelles. Ainsi, des cinq à six jours que duraient les festivités, seul le dernier était consacré au culte proprement dit de la déesse; le reste du temps on s'adonnait à des exécutions musicales à l'Odéon,¹² concours gymniques, courses aux flambeaux, courses de chevaux et de chars à l'hippodrome, régates de trières au Pirée. Ces manifestations se déroulaient avec une splendeur exceptionnelle aux Grands Panathénées célébrés tous les quatre ans. La procession des Panathénées sculptée par la main de Phidias sur la frise du Parthénon illustre cette coexistence harmonieuse des dieux et des hommes.

Au niveau national, le sentiment d'unité et de solidarité était nourri chez les Grecs par les fêtes panhelléniques célébrées périodiquement: les Jeux Pythiques institués en 582 av. J. C., les Jeux Istrmiques en 581, les Jeux Néméens en 573 et les Jeux Olympiques, bien plus anciens, datant de 776. Toutes ces fêtes, par la grande diversité des "jeux" et des autres activités, contribuaient éminemment à exalter l'orgueil des Hellènes, en tant que puissance guerrière et civilisatrice tout à la fois.

Au Jeux Olympiques, célébrés en l'honneur de Zeus, se distinguaient non seulement les grands athlètes, mais également les grands orateurs, savants et artistes:

Les artistes y exposaient leurs œuvres, les sophistes, Hippias, Gorgias, y faisaient des conférences: Lysias, Isocrates y prononçaient des discours; Hérodote, dit-on, avait enthousiasmé la foule en lisant des fragments de son histoire.¹³

La nature de ces fêtes, connue grâce à la lecture du *Voyage du jeune Anacharsis*,¹⁴ et exaltée dans tous les discours aux Assemblées¹⁵ a inspiré les responsables des fêtes républicaines.

Tout un culte patriotique et civique se déroula, durant la période révolutionnaire, autour de l’“autel de la partie”, symbole rituel emprunté également à l’antiquité, notamment à l’Estia, foyer de la cité. L’Assemblée législative avait voté, le 26 juin 1792, l’érrection dans toutes les communes d’un autel de la patrie sur lequel serait gravée la Déclaration des Droits de l’homme et du citoyen, et qui porterait l’inscription “Le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie”.⁶

Devant l’autel de la patrie, les révolutionnaires ont célébré des mariages et des baptêmes civiques. Les mères françaises, comme jadis les mères spartiates, y venaient offrir leurs enfants et prononcer à leur compte le serment civique. Michelet évoque avec lyrisme ces cérémonies païennes:

Personne ne pouvait manquer à la fête; personne n’était simple témoin; tous étaient acteurs, depuis le centenaire jusqu’au nouveau-né. Et celui-ci plus qu’un autre. On l’apportait, fleur vivant, parmi les fleurs de la moisson. Sa mère l’offrait, le déposait sur l’autel. Mais il n’avait pas seulement le rôle passif d’une offrande, il était actif aussi, il comptait comme personne, il faisait son serment civique par la bouche de sa mère, il réclamait sa dignité d’homme et de Français, il était mis déjà en possession de la patrie, il entrait dans l’espérance.⁷

C’est surtout Sparte qui a fourni l’exemple de l’héroïsme patriotique. Le sacrifice pour la patrie était loué à tel point que les Françaises se séparaient de leurs fils, que partaient pour combattre les ennemis de la Révolution, par le fameux «ἢ τὰν ἢ ἐπὶ τᾶς» (vaincre ou mourir). D’ailleurs le sacrifice de Léonidas et de ses trois cents soldats, gardiens de Thermopyles, tombés «τοῖς χείνων ρήμασι πειθόμενοι», inspira le martyrologue de la Révolution française.

Le patriotisme antique était complété du civisme: l’amour de la patrie ne représentait pas que l’attachement au sol natal, mais également la fidélité aux institutions et aux lois qui garantissaient la liberté et l’égalité de tous les citoyens. Il s’agit du “patriotisme républicain” que Rousseau admirait chez les Spartiates. Dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, le philosophe propose l’exemple de Lycurgue, suivi de tous les “anciens législateurs”, qui avait pu, grâce à un ensemble d’institutions savantes, attacher les Spartiates à leur partie,⁸ en tant qu’ensemble de lois et d’institutions.

Le “patriotisme républicain”—que la grande bourgeoisie des Lumières avait érigé en valeur primordiale, sacrée par l’art de J.-L. David—devint un culte national dès les débuts de la Révolution, tandis qu’après la trahison du roi et son arrestation à Varennes, l’idée d’un nouveau régime, républicain,

enveloppé du voile sacré dont bénéficiait jusqu'alors la monarchie “de droit divin”, fit rapidement son chemin et gagna de larges masses de la population par le moyen des festivités publiques. A. Mathiez parle d'une “religion de la Patrie” et note que de nombreux projets avaient “esquissé le plan d'un organisme civico-religieux distiné à défendre et à faire aimer l'institution politique nouvelle”.¹⁹

Le symboles sacrés sont désormais ceux qui évoquent l'attachement aux lois et au nouveau régime: bonnet phrygien, cocarde tricolore, faisceau de 83 branches etc. Les textes sacrés sont ceux qui règlent la vie politique et les nouveaux rapports sociaux: Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, serment civique. Aux chants religieux sont substitués les hymnes patriotiques.

Rousseau, à la suite de Plutarque, avait signalé la valeur de la musique pour la diffusion des idées morales.²⁰ L'abbé Grégoire, dans un discours à la Convention, établissait hardiment le rapprochement entre les hymnes de Tyrtée et l'air des Marseillais de Rouget de Lilie.²¹ *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, composé le 25 avril 1792, est, en effet, le premier hymne révolutionnaire sacralisant l'amour de la patrie (“amour sacré de la patrie”), et Goethe en a senti l'importance, lorsqu'il l'a appelé “le te deum révolutionnaire”.²² Il est remarquable que dans cet hymne fut insérée une strophe du fameux chant des trois générations spartiates cité par Plutarque, et qui avait impressionné Rousseau et Barthélémy. De la filiation entre la fête antique et la fête révolutionnaire y aurait-il de meilleure preuve?²³

Les cérémonies de la cité vouaient un culte spécial aux hommes illustres ayant offert des services éminents à leur patrie, soit par leurs talents soit par le sacrifice de leur vie. L'abbé Barthélémy notait pour souligner la valeur moralisatrice de ce culte:

En l'honneur des héros les Athéniens consacrent des temples, des autels, des bois, et célèbrent des fêtes et des jeux pour éterniser leurs exemples. On brûle de l'encens sur leurs autels.

Et de mentionner “Thésée, premier auteur de leur liberté”, Hercule “ragné indifféremment dans la classe des dieux et dans celle des héros”.²⁴

Les Français révolutionnaires ne tardèrent pas, à leur tour, à substituer au culte des saints du calendrier chrétien l'apothéose des “bienfaiteurs de l'humanité”. Au premier rang étaient placés les législateurs, les grands philosophes et moralistes: Lycurgue, Solon, Numa, Socrates, Plutarque, Voltaire, Rousseau et d'autres. Venaient ensuite les héros morts pour la partie: Léonidas, Lepelletier de Saint Fargeau, Marat. Au martyrologue de

la liberté, la Révolution ajouta deux enfants, Bara et Viala, morts tous deux pour la République. Robespierre, puisant dans cette légende d'héroïsme enfantin, typiquement français, un excellent moyen de propagande républicaine, s'exclamait à la Convention:

O Barra, tu n'as pas trouvé de modèle dans l'antiquité [...]. Respectable enfant, que la partie s'en orgueille de t'avoir donné le jour! Avec quel orgueil la Grèce et Rome auraient honoré ta mémoire, si elles avaient produit un héros tel que toi!²⁵

Tous ces éléments des fêtes antiques qui viennent d'être mentionnés sont évoqués dans le discours de Robespierre "Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales". Ce discours, prononcé à la Convention le 18 floréal an II (7 mai 1794), en vue de l'instauration du Culte de l'Être Suprême, constitue une tentative de formuler une doctrine cohérente de la religion civile et de ses solennités. Robespierre y rend en même temps hommage à son maître à penser, J.-J. Rousseau, inspirateur de cette doctrine, et l'érige en "précepteur du genre humain".²⁶

La fête de l'Être Suprême, célébrée le 20 prairial an II (8 juin 1794), fut organisée sur le modèle des Panathénées²⁷ par Jacques-Louis David, qui s'avéra un génial metteur en scène épique. Cette manifestation populaire de trente mille Parisiens, reproduite simultanément dans toutes les communes de la France, marque l'apogée du culte républicain, en même temps que le début de son déclin.

Après la chute des montagnards, le 9 thermidor an II (17 juillet 1794), la liberté des cultes fut rétablie avec une certaine restriction, tout de même, de leurs manifestations publiques.²⁸ Durant la période du Directoire, les cérémonies du culte décadaire se poursuivirent transformant peu à peu leur caractère, pour devinir à la fin des cérémonies officieuses dont le peuple fut complètement écarté. A partir du Consulat, les autorités ont complètement renié l'imitation de l'antiquité pour préparer la voie au Concordat. Lucien Bonaparte, exposant les principes de la nouvelle politique religieuse, faisait remarquer dans une circulaire:

Le République n'est pas entièrement peuplée de philosophes; les principes par lesquels on a pu gouverner une bourgade de Laconie, ne sauraient convenir à un grand peuple, chez qui le commerce, le luxe, les arts ont introduit une foule de besoins et de jouissances avec lesquelles il faut s'accommoder, car un gouvernement vraiment libre n'est pas pour quelques-uns, il est pour tous.²⁹

En voilà la grande Sparte réduite à ses dimensions géographiques. De là à l'abolition des fêtes républicaines il ne restait qu'un pas. Il fut franchi

par le décret du 3 nivôse an VII (23 décembre 1800) qui supprimait toutes les fêtes du culte décadaire. La signatures du Concordat, un an plus tard, et l'abolition du calendrier républicain à partir de l'an XIV (1er janvier 1806) auront ramené progressivement la vie religieuse des Français à ses manifestations traditionnelles. Quant aux fêtes publiques, celles-ci ne furent désormais que des parades militaires destinées à impressionner plutôt qu'à moraliser les masses.

III.

Sur les fêtes républicaines de la Révolution française ont été portés des jugements très divers des plus élogieux aux plus réprobateurs, voire sarcastiques. Karl Marx y avait vu une sorte de mascarade, de déguisement, derrière lequel la bourgeoisie révolutionnaire avait dissimulé à elle-même “le contenu limité et bourgeois de ses combats”.³⁰ P. Canellopoulos, dans son *Histoire de l'esprit européen*, reprend ce jugement — bien que d'un point de vue différent — en écrivant que la célébration de la Fête de l'Être Suprême fut “une des comédies les plus tragiques que l'histoire universelle ait enregistrée”.³¹

Mais c'est un écrivain français, contemporain et observateur attentif des événements, François-René de Chateaubriand, qui a le mieux estimé l'impact de cette entreprise de déchristianisation sur la civilisation européenne. En 1796, le futur auteur du *Génie du Christianisme* prévoyait la fin inéluctable du christianisme et se demandait quelle serait la nouvelle foi de l'humanité. Il écrivait notamment dans son *Essai sur les Révolutions*:

[...] il semble que l'Europe touche au moment d'une révolution, ou plutôt d'une dissolution, dont celle de la France n'est que l'avant-coureur.³²

Il est vrai que la Révolution française ne fut pas qu'un phénomène politique et socio-économique, mais aussi une tentative de bouleversement culturel sans précédent, dont les fêtes païennes furent le moyen par excellence. Celles-ci ont éminemment contribué — bien avant la démocratisation de l'enseignement — à ce que les valeurs de la civilisation hellénique, apanage d'une élite restreinte d'érudits et d'hommes de lettres, soient diffusées dans de larges couches populaires.

Nous ne pouvons qu'être particulièrement sensibles à cet universalisme qui était le fond de la pensée révolutionnaire nourrie dans l'héritage de la civilisation hellénique.

A nos jours où, à l'orée du vingt et unième siècle, les phénomènes de fanatismes religieux se multiplient et mettent en danger les libertés humaines, cette tendance de l'esprit français continue à nos yeux l'un des aspects les plus importants de la Révolution française.

Notes

1. On avait fait, à l'Assemblée législative, la lecture du dernier chapitre du *Contrat Social*, intitulé “De la religion civile”; Voir. A. MATHIEZ, *Les origines des cultes révolutionnaires (1789-1792)*, Paris 1904, p. 128; cf. J. GODECHET, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, PUF, 1968, p. 267: “[...] il a existé dès 1789 une religion révolutionnaire avec ses croyances, son symbolisme, son fanatisme, ses fêtes et ses chants liturgiques”.
2. *Documents d'histoire contemporaine*, A. COLIN, 1964, t. I, p. 74 (La liberté des cultes y est maintenue).
3. Ce système de fêtes était déjà prévu par la Constitution de 1791. Un paragraphe de son texte introductif, ajouté au dernier moment, stipulait: “Il sera établi des fêtes nationales pour conserver le souvenir de la révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens et les attacher à la Constitution, à la Partie et aux Lois”. Voir J. TIERSOT, *Les fêtes et les chants de la Révolution française*, Hachette, 1908, p. 195.
4. Voir p.ex. M. OZOUF, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Gallimard, 1976, p. 38.
5. Voir A. MATHIEZ, *op. cit.*, p. 79 et passim.
6. Bien sûr, l'intégration religieuse de l'être social, “contemporaine de l'édification de l'Etat moderne”, datait déjà des XVI et XVII siècles (cf. Yves-Marie BERGE, *Fête et révolte, Des mentalités populaires du XVI au XVII siècle*, Hechette, 1976, p. 167). Les philosophes des Lumières ne contestaient point le besoin d'union entre l'Etat et la religion, mais ils étaient unanimes à penser que le christianisme était plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat: cf. J. GODECHOT, *op. cit.*, p. 253 et s.
7. Voir J.-J. ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*, in *Du Contrat Social et autres œuvres politiques*. Garnier, p. 224; *Considération sur le gouvernement de Pologne*, *ibid.*, p. 345. Cf. DIDEROT, *Entretiens sur le fils naturel, Œuvres esthétiques*, Garnier 1968, p. 121.
8. J. MICHELET, *Histoire de la Révolution Française*, Gallimard, Bibl. de la Pléïade, t. I, p. 410-12.
9. M. OZOUF, *op. cit.*, p. 134 et s.
10. Abbé BARTHÉLÉMY, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, De Bure, 1788, vol. I, p. 387, vol. II, p. 47 et passim.
11. *Ibid.*, vol. II, p. 43.
12. L'Odéon, premier bâtiment couvert destiné aux concours de musique et de poésie, fut construit au temps de Périclès. Mais c'est Pisistrate qui institua, le premier, le concours des rhapsodes pour la récitation des épopees homériques, ce qui contribua décisivement à la transmission écrite de l'Iliade et de l'Odyssée.
13. Voir A. JARDÉ, *La Crète antique et la vie grecque*, Paris, Delagrave, 1914, p. 162.
14. Maurie Badolle, biographe de l'abbé Barthélémy, affirme, tout de même, que “les révolutionnaires ont songé à Rousseau plutôt qu'à lui, quand ils ont proposé, puis institué les cérémonies publiques imitées de l'antique”: *L'abbé Barthélémy (1716-1795) et l'hellenisme en France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1926. p. 388.
15. Voir A. MATHIEZ, *op. cit.*, p. 79 et passim.
16. *Ibid.*, p. 135.
17. *Op. cit.*, t. I, p. 409-10.
18. *Op. cit.*, p. 344.
19. *Op. cit.*, p. 139. Rappelons que l'une des raisons de la transformation des fêtes religieuses antiques par les tyrans — “usur-

pateurs"— fut leur désir d'attacher à leur gouvernement les masses populaires.

20. Voir PLUTARQUE, *Vies parallèles* (en grec), Athènes, Papyros, 1975, t. I, p. 19; ROUSSEAU, *Dictionnaire de la musique*, Oeuvres, Paris, Furne, t. III, p. 472.

21. "La chanson d'Armodius et d'Aristogiton qu'Athènée nous a conservée était chez eux ce qu'est parmi nous l'air des Marseillais"; cité par M. BADOLLE, *op. cit.*, p. 389. Chateaubriand fait aussi un parallélisme entre les chants patriotiques de Sparte et la musique républicaine: *Essai sur les révolutions*, Oeuvres complètes, Paris, Furne, 1834, t. I, p. 49 et s.

22. Voir J. TIERSOT, *Rouget de Lisle, son oeuvre, sa vie*, Paris, Delagrave, 1892, p. 149.

23. Voir à ce sujet, J. TIERSOT, *ibid.*, p. 118 et s.; Chateaubriand avait signalé ce phénomène en citant la strophe insérée, et il avait relevé dans le *Moniteur* du 20 prairial an II d'autres strophes pour les vieillards, les femmes etc. qui enrichirent *La Marseillaise* à l'occasion de la Fête de l'Etre Suprême (*op. cit.*, t. I, p. 51).

24. *Op. cit.*, vol. I, p. 498; cf. vol. II, p. 47.

25. Voir ROBESPIERRE, *Textes choisis*, t. III, éditions sociales, 1974, p. 178. Sur

l'idéalisation du jeune Barra par le pinceau de David, qui a fait de l'enfant un héros à l'antique, voir M-C. SAHUT, R. MICHEL, *David, l'art et le politique*, Gallimard, 1988, p. 89.

26. ROBESPIERRE, *op. cit.*, p. 171.

27. ROBESPIERRE, *ibid.*, p. 179; Abbé BARTHÉLÉMY, *op. cit.*, II, p. 47 et s.; pour la réalisation de la fête; cf. J. TIERSOT, *Les fêtes et les chants de la Révolution française*, p. 156 et s.

28. Décret du 3 ventôse et du 11 prairial an III; voir J. GODECHOT, *op. cit.*, p. 430.

29. Cité par A. MATHIEZ, *La théophilanthropie et le culte décadaire*, Paris, Alcan, 1903, p. 592. C'est au même moment que David, sur l'intervention du Premier Consul, dut interrompre son *Léonidas à Thermopyles*, qu'il ne parviendra à achever que vers 1814; cf. E. DELÉCLUZE, *Louis David, son école et son temps (Souvenirs)*, Paris, Didier, 1855, p. 231.

30. Voir K. MARX, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (en grec), Athènes, 1964, p. 8.

31. Voir P. CANELLOPOULOS, *Histoire de l'esprit européen* (en grec), t. III, 2, Athènes 1970, p. 1278.

32. *Op. cit.*, p. 200.

Π ε ρ i λ η ϕ η

Μαρία ΜΕΝΕΓΑΚΗ-ΚΙΝΘ, *Oι Δημοκρατικές Γιορτές της Γαλλικής Επανάστασης και η Ελληνική Αρχαιότητα*

Οι δημοκρατικές γιορτές ήταν ένας νέος θεσμός που λειτούργησε στη Γαλλία από το 1789 ώς το τέλος του 1800. Πρόκειται για ένα σύστημα δημόσιων τελετών συνδεδεμένων με τη νέα «πολιτική θρησκεία» η οποία αντικατέστησε, για ένα διάστημα, το καθολικό δόγμα και τις τελετουργίες του. Σκοπός τους ήταν η διάδοση των νέων αξιών που είχαν διατυπωθεί από το κίνημα του Διαφωτισμού, και πρότυπό τους οι δημόσιες τελετουργίες της αρχαίας Ελλάδας, ο χαρακτήρας των οποίων ανταποκρινόταν απόλυτα στα οράματα της επαναστατικής αστικής τάξης. Η ηθοπλαστική τους αξία είχε εξαρθεί τόσο από τον J.-J. Rousseau, μελετητή και θαυ-

μαστή του Πλούταρχου, όσο και από τον Abbé Barthélémy, συγγραφέα του έργου *To Taξιδί του Νεαρού Ανάχαρση στην Ελλάδα*, στο μέσο του 4ου π.Χ. Αιώνα (1788). Η προσπάθεια αυτή της Γαλλικής Επανάστασης να εκρίζωσει τις χριστιανικές καταβολές του γαλλικού πολιτισμού οδήγησε στην καθιέρωση, από την Convention, της θρησκείας του Υπερτάτου. Οντος και του εορτολογίου της. Ο μεγαλειώδης εορτασμός της εορτής του Υπερτάτου. Οντος στο Παρίσι και σε όλες τις κοινότητες της χώρας, στις 20 πραιτιάλ του δεύτερου έτους της Δημοκρατίας, ήταν το αποκορύφωμα της επιστροφής στην αρχαιότητα.

Ο θεσμός των δημοκρατικών γιορτών είναι ένα πρωτοφανές φαινόμενο για τον γαλλικό και τον ευρωπαϊκό πολιτισμό. Χάρη σ' αυτόν πλατιά στρώματα του γαλλικού λαού μυήθηκαν στις αξίες του αρχαίου ελληνικού πολιτισμού, που ήταν ως τότε προνόμιο μιας ολιγάριθμης ελίτ λογίων και ανθρώπων των γραμμάτων. Σήμερα, στην αυγή του 21ου αιώνα, όπου τα φαινόμενα θρησκευτικού φανατισμού πληθαίνουν και θέτουν σε κίνδυνο τις ανθρώπινες ελευθερίες, βλέπουμε τον ουνιβερσαλισμό της γαλλικής σκέψης, θρευμένης με την αρχαία ελληνική κληρονομιά, ως μια από τις σημαντικότερες όφεις της Γαλλικής Επανάστασης.

